

qu'elle sera rejetée par le Sénat et qu'il serait heureux de ce résultat afin de pouvoir dire au pays :

"Le Sénat a rejeté la loi que nous avions rédigée pour donner le droit de vote à nos braves soldats." Je ne suis pas prêt à lui rendre ce service, et je veux lui laisser la responsabilité d'une législation inapplicable. Le Sénat commettrait une erreur s'il assumait la responsabilité d'y coopérer. C'est pourquoi, bien que je sois disposé à voter en faveur de tout amendement pouvant améliorer ce bill de manière, comme l'a dit l'honorable sénateur de Halifax, à donner toutes les garanties possibles que nos soldats, sur le front, pourront voter indépendamment et honnêtement, je ne voterai pas contre la deuxième lecture du bill; mais j'attendrai tout amendement que l'on pourra soumettre dans le sens que je viens d'indiquer.

La motion est adoptée, et le bill adopté en deuxième lecture sur division.

L'honorable M. LOUGHEED: Je propose que la Chambre se forme en comité général pour l'examen détaillé de ce bill.

La motion est adoptée.

(En comité.)

L'honorable M. KERR: La Chambre regrette que l'honorable ministre dirigeant n'ait pas de quelque manière que ce soit exposé le nouveau principe que consacre le présent bill, et qu'il ne se soit pas efforcé d'établir que ce principe est conforme aux meilleurs intérêts du pays et à la meilleure méthode à adopter pour gouverner judicieusement le pays. Nous devons regretter que le présent bill ait été soumis au Sénat comme il l'a été, et que l'on nous dise maintenant de nous asseoir et d'examiner séparément, en comité général, les articles du bill pour les amender comme bon nous semblera. Puisque le bill comporte un principe nouveau d'une extrême importance, le Gouvernement devrait nous dire ce qu'il en pense, lui-même, avant d'aller plus loin. Ce bill est-il présenté au parlement avec sincérité par le Gouvernement? Le Gouvernement désire-t-il réellement qu'il soit adopté finalement par le Sénat? Croit-il que l'application d'une loi de cette nature soit dans l'intérêt d'un bon gouvernement? Croit-il, en un mot, que ce bill soit judicieusement conçu? Est-ce une proposition de loi dont il veut prendre toute la responsabilité comme gouvernement? Avant que ce bill soit discuté en comité général, celui qui représente le Gouvernement, ici, de-

vrait nous donner quelques explications sur les points que je viens de toucher. Selon moi, le présent bill, dans son ensemble, est un des projets de loi les plus iniques qui ait jamais été soumis au parlement. Cette nouvelle loi, si elle est adoptée, menace la liberté de l'électeur et la pureté des élections qui se feront sous son régime. Cette nouvelle loi électorale tend à procurer à un parti un avantage indu dans les élections, et ceux qui en sont responsables ne peuvent espérer qu'ils recevront l'appui des honnêtes électeurs du pays. Dans ces circonstances il est déplorable que personne dans le Sénat ne se lève pour nous dire, au nom du Gouvernement, un seul mot justifiant cette proposition de loi.

L'honorable M. LOUGHEED: Je conteste l'exactitude de ce que vient de dire l'honorable sénateur. Il a dû être absent de la Chambre quand j'ai présenté ce bill. Si mon honorable ami veut jeter les yeux sur le compte rendu officiel des débats, il constatera que j'ai fait un discours dans lequel j'ai exposé les principes du bill. J'ose dire que mon honorable ami ne saurait prouver que ces principes sont mauvais, et mon honorable ami n'a pas le droit d'émettre l'assertion que nous venons d'entendre. Il se trompe entièrement.

J'attire aussi l'attention sur le fait que le bill a été adopté en deuxième délibération, et que nous discutons maintenant sur la motion demandant que le bill soit discuté en comité général.

L'honorable M. KERR: Avant que le Sénat siège en comité général j'ai le droit de dire ce que je pense relativement à la manière dont le Gouvernement nous présente ce bill.

L'honorable M. LOUGHEED: Mon honorable ami n'a pas le droit d'attribuer au Gouvernement un motif inavouable, ou d'exposer d'une manière tout à fait inexacte l'attitude que j'ai prise en présentant ce bill au Sénat. Si l'honorable Sénat veut bien jeter les yeux sur le compte rendu officiel des Débats, il constatera que j'ai expliqué les principes que comporte ce bill.

L'honorable M. KERR: J'ai entendu tout ce qu'a dit l'honorable ministre dirigeant sur ce point, et je n'ai pas entendu un seul mot de lui, indiquant qu'il approuvait personnellement le bill, ou que le Gouvernement était, lui-même, sincèrement convaincu qu'il fût de son devoir de le présenter et de conférer, dans une élection